

signatures du monde ne peuvent changer une calomnie en vérité. Avant tout, il faut des preuves. Madame de Saint-Méran, au lieu d'accueillir si volontiers ces prétendues révélations, aurait dû y répondre en les condamnant. Maintenant elle devrait les taire. La justice et la prudence l'exigent. Comment prétend-elle que je puisse les accepter ? C'est de la folie !... Me vois-tu sur les propos de cette bonne femme renouer à mon nom, à mon titre, à ma fortune ?...

Léonide se prit à rire. Maxime continua d'un ton sérieux :

—La nourrice avait raison de dire qu'elle n'osait parler devant les jeunes gens de peur de leur jeter un brandon de haine mortelle. Je n'ai jamais aimé mon frère de lait. Je veux voir de quel visage il écouterait cette histoire de substitution d'enfants, et, s'il a seulement l'air d'y croire, malheur à lui !...

—Oh ! Maxime, fit Léonide, voudrais-tu qu'il démentît madame de Saint-Méran ? Et si celle-ci l'appelle "mon fils," pourra-t-il la repousser ?

Avec un sourire mauvais :

—Il n'a jamais, dit Maxime, repoussé la comtesse Jeanne.

—N'as-tu pas déjà remarqué comme moi, Léonide, que ma mère éprouvait pour ce garçon une tendresse extrême et inexplicable ?

—Madame est sensible et expansive.

—Si, reprit le jeune de Saint-Méran, ma mère l'appelle son fils pour justifier sa tendresse, l'expédient est des plus singuliers.

—Oh ! qu'imagines-tu là ? fit la sournoise d'un air scandalisé.

—Je n' imagine pas ; j' me souviens, et je trouve dans quelques faits encore récents l'explication de cette affection étrange de la veuve du comte de Saint-Méran, pour le fils d'une paysanne. Avant de la croire coupable, j'ai cru que la comtesse obéissait à un entraînement irrésistible ; aujourd'hui, je suis amené à croire qu'elle s'est entendue avec cette Colette et lui a dicté sa prétendue révélation.

—Que dis-tu là, Maxime ! J'ai tort peut-être... Ta mère...

—Dois-je respecter un titre qu'elle est prête à sacrifier ?... J'en appelle à toi, cher cœur, je n'ai jamais été le conseiller de la conduite de madame de Saint-Méran. La comtesse est belle, jeune et libre... il suffit que MM. C. et de Z. lui rendent des soins ; je n'y trouve point à redire... Qu'elle se remarque. Je ne saurais l'en blâmer, mais qu'elle se sacrifie à un caprice pour Henri, je ne le supporterai point.

—A un "caprice"... souligna Léonide.

—Sans doute, répliqua Maxime ; je devrais dire à un égarement ! Enfin, elle n'a pas attendu qu'on lui apprit qu'il est son fils, pour courir les bras ouverts au-devant de lui, le presser sur son cœur, le couvrir de caresses. Est-elle ainsi pour moi ? Déjà j'aurais pu en être jaloux ; et M. de C. un jour ne put s'empêcher de se récrier :

—Quel est donc cet "heureux" garçon ?...

—Oui, je m'en souviens. Et madame la comtesse rougit en répondant :

—C'est le frère de lait de mon fils Maxime.

—Je ne suis ni méchant ni envieux, reprit Saint-Méran. J'attends avec beaucoup de patience l'heure de ma majorité. Mais, quand je serai en possession des biens de mon père et de mes droits, sans être intraitable, je serai moins facile, et si l'on ose encore me conter de pareilles sornettes, ce ne sera pas impunément !

"Maintenant, à demain les affaires sérieuses : nous les verrons venir."

Le lendemain, à midi, Colette était morte. Ainsi qu'il l'avait promis, le curé de Montrouge se rendait à l'hôtel de Saint-Méran, afin de soutenir la comtesse dans la lourde tâche qu'elle avait entreprise et de défendre verbalement la déclaration qu'il avait signée.

Maxime, mandé par la comtesse, vint d'un air calme et indifférent, puis montra quelque surprise à la vue du prêtre et de la pâleur du visage défait de la comtesse... Après avoir salué le curé :

—Qu'avez-vous, ma mère, dit-il, vous avez l'air souffrant ?

—Je souffre, et effret, mon cher Maxime.

—Que vous est-il donc arrivé ?

—Le plus grand malheur qui pût m'atteindre, en m'obligeant à vous causer du chagrin.

—Parlez, ma mère, je vous en prie. Je suis homme et capable de partager vos peines.

—Il faut vous préparer, cher Maxime, à entendre les discours les plus singuliers, une déclaration des plus étranges.

—En vérité !... Mais je vous l'affirme de nouveau, ma mère, bien que je n'aie pas vingt ans encore, je suis un homme et un Saint-Méran.

—En tout cas, ne doutez pas un instant de mon cœur et ne m'imputez aucune intention blessante. J'avais d'ailleurs prié M. le curé de prendre la parole pour moi.

—Madame la comtesse, dit celui-ci, je suis à vos ordres.

—Vous savez, Maxime, dit la comtesse, que votre nourrice, Colette, habite depuis quelque temps aux environs de Paris, à Montrouge.

—Il me semble l'avoir entendu dire.

—Hier soir, au moment où j'allais sortir, un physionomiste s'approcha du carrosse et me dit que Colette était mourante et désirait me parler. Je me rendis sans retard près de la malheureuse. Amène et, en effet, je reconnus avec effroi qu'elle touchait à sa dernière heure. Alors elle me dit qu'avant de mourir, elle voulait réparer le mal qu'elle avait fait et me demander pardon d'un crime... et elle me dit...

La comtesse, oppressée d'émotion, s'interrompit et implora du regard l'aide du confesseur de Colette. Celui-ci, non sans embarras, tira de sa soutane la déclaration écrite, comme pour se donner plus d'autorité et de courage, et dit d'un ton solennel :

—Monsieur le comte, hier soir, à Montrouge, ma paroisse, étant appelé par une malade, j'ai reçu d'elle la déclaration suivante, que j'ai écrite et signée, qu'elle a signée ensuite, de même que plusieurs personnes présentes.

"Moi, Marie-Colette Ortias, femme légitime de feu Jean Séverin, né au bourg de Saint-Méran, anciennement au service de madame la comtesse de Saint-Méran, aujourd'hui habitant le village de Montrouge, près Paris, déclare en présence des personnes soussignées les faits suivants... (Nous passons la relation des faits déjà connus, et nous nous bornons à citer les paroles qui la terminaient) : "Aujourd'hui, à ma dernière heure, j'ai confessé la vérité pour le salut de mon âme et la réparation du mal que j'ai causé."

—Monsieur le comte, ajouta le curé, désire-t-il voir les signatures ?

—Cela m'importe peu, dit le jeune homme, cependant...

Il prit le papier, y jeta un coup d'œil dédaigneux et le rendit en disant :

—C'est extraordinaire, c'est romanesque, mais la crainte que ma mère et vous, monsieur, avez de me blesser, donne à cet-